Mais les croyants doivent avoir à coeur d'affirmer publiquement leur foi.

Les catholiques ont foi au Sacré-Coeur; ils désirent l'avènement de son règne; ils ont la persuasion que Notre Christ Jésus et sa Mère immaculée nous ont spécialement protégés aux heures sinistres que nous venons de traverser; ils doivent à Dieu et se doivent à eux-mêmes d'affirmer sans peur, avec fierté, la foi de leurs âmes. Ils le feront, en contribuant bientôt à l'achèvement de la basilique nationale de Koekelberg; ils le feront, en se consacrant, chacun pour son compte, au Sacré-Coeur; ils le feront, en associant à l'expression publique de leur patriotisme celle de leur dévotion et de leur consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

A cet effet, nous exhortons toutes les familles à pendre à la hampe du drapeau national une oriflamme rouge portant l'emblème du Sacré-Coeur, Cet emblème serait entouré de l'inscription: "Je me consacre au Sacré-Coeur de Jésus." Le revers de l'oriflamme porterait l'inscription: "Sacré-Coeur de Jésus, que votre règne arrive!"

D. J. card. MERCIER, arch. de Malines.

Malines, 11 novembre 1918.

Il est bien remarquable que ce document, que nous empruntons au Bulletin de prière et d'adoration de Montmartre, ait été écrit précisément en ce 11 novembre qui vit la fin de la guerre. E.-J. A.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi 27 mai — Séminaire de Philosophie.

Jeudi 29 " — Grand-Séminaire. Samedi 31 " — Hôtel-Dieu.